

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 406 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR4B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Virginie BIDAULT (virginie.bidault@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembate@helha.be) Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Angélique LEFEBVRE (angelique.lefebvre@helha.be) Aurélie MAENE (aurelie.maene@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Océane BARGIBANT (oceane.bargibant@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 404 et l'UE 405 sont corequises à l'UE 406.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts,

indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR4B04, PAIR4B05

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B06A Prestations techniques y compris administration des traitements 20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B06A Prestations techniques y compris administration des traitements 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiches descriptives de l'activité d'apprentissage. La note de l'unité d'enseignement est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiches descriptives d'activité d'apprentissage correspondantes.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prestations techniques y compris administration des traitements			
Code	21_PAIR4B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Océane BARGIBANT (oceane.bargibant@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Aurélien DESPREZ (aurelien.desprez@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 406 : Prestations techniques et administration des traitements.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 406 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 406 et de l'activité d'apprentissage

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- A. ECG (2h)
- B. PVC, Swan ganz, ponctions artérielles, gazométrie (4h)
- C. Anamnèse aux urgences: l'art de poser les questions (2h)
- D. Drainage thoracique (2h)
- E. Pose plâtres et attelles (2h)
- F. Respirateurs (VI), Cpap, Bpap (VNI) et aide à l'intubation (4h)
- G. Trachéo, AET (4h)

Démarches d'apprentissage

Expositives sur base de power-point,
Démonstrations avec du matériel aux étudiants en salle technique,
Partage autour de situation clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps questions/ réponses avant chaque début et fin de séance.

Plateforme Connect'ED est alimentée d'outils/ articles pour aider les étudiants.

Des micro ateliers comme pour l'ECG, calculs de doses sont organisés pour accompagner les étudiants dans l'analyse et la réalisation de ces pratiques.

Des notions sont abordées en vue de la préparation aux stages.

Sources et références

Se référer aux notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Plateforme Connect'ED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant à la fois pour les prestations techniques et l'administration des traitements. En cas de lacune(s) dans l'un des deux contenus, l'UE ne sera pas validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée de l'UE 406 : Prestations techniques se fera par un examen écrit en juin.

L'examen est sur 10 points.

Les modalités sont identiques pour toutes les sessions d'examen.

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1, 2 et 3.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE, y compris les acquis et compétences des blocs 1-2 et 3.

Les modalités d'évaluation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).